

PREFECTURE DU VAL-D'OISE
Direction départementale des territoires
Service Urbanisme et Aménagement Durable
Pôle Foncier

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Communes de Puiseux-en-France et de Louvres

Par arrêté préfectoral n° 2020-16037 en date du 30 octobre 2020, le directeur départemental des territoires a prescrit l'ouverture, au profit de Grand Paris Aménagement, et sur le territoire des communes de Puiseux-en-France et de Louvres, d'une enquête publique unique portant sur la déclaration d'utilité publique du projet d'aménagement de la ZAC du bois du temple, la cessibilité des terrains nécessaires à l'aménagement dudit projet, ainsi qu'à l'autorisation au titre de l'article R.214-1 du code de l'environnement.

Cette enquête se déroulera du samedi 28 novembre au lundi 28 décembre 2020 inclus.

Pendant ce délai, les personnes intéressées par ce projet pourront prendre connaissance du dossier dans les mairies concernées et consigner leurs observations sur les registres ouverts à cet effet dans chaque mairie, aux heures habituelles d'ouverture au public de leurs bureaux.

Elles pourront également transmettre leurs observations par écrit au commissaire-enquêteur dans les mairies concernées, qui les annexera aux registres d'enquête ou adresser un courriel à l'adresse suivante : **enqueteplupuisseuxenfrance@gmail.com**

Les courriels seront annexés aux registres d'enquête dès réception et tenus à la disposition du public. Les courriels réceptionnés après la clôture de l'enquête, ne seront pas pris en compte.

Le dossier d'enquête sera consultable sur le site internet suivant : **<https://www.puisseux-en-france.fr>**

Le dossier d'enquête pourra être consulté sur un poste informatique mis à disposition du public **en mairie de Puiseux-en-France.**

Mme Dalila DA COSTA ALVES, est nommée commissaire-enquêteur pour conduire cette enquête.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public afin de recevoir les observations et déclarations des intéressés **en mairie de Puiseux-en-France**, aux dates et heures précisées ci-après :

- **Samedi 28 novembre 2020 de 9h à 11h45,**
- **Lundi 7 décembre 2020 de 14h45 à 17h45,**
- **Mercredi 16 décembre 2020 de 14h45 à 17h45,**
- **Lundi 28 décembre 2020 de 14h45 à 17h45.**

En complément du dossier déposé en mairie et de la rencontre avec le commissaire enquêteur, des informations peuvent être demandées à Grand Paris Aménagement, Direction territoriale Grand Paris Nord, Parc du pont de Flandre, Batiment 033 -
11 rue de Cambrai – CS 10052,
75945 Paris Cedex

Le commissaire-enquêteur dispose d'un délai de 30 jours à compter de la clôture de l'enquête pour rédiger son rapport et ses conclusions motivées.

Les conclusions émises par le commissaire-enquêteur seront communiquées à toute personne concernée qui en fera la demande au directeur départemental des territoires ou aux mairies concernées.